

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

ATTENTION: VERSION NON AMENDEE

DFFI

Numéro: 15.121

Date: 17 février 2015, 13h12

Type de proposition: Postulat

Auteur-e-s: Théo Bregnard

Titre: Répartition des investissements publics dans notre canton? Quelle réalité?

Contenu

Pour penser à l'avenir et pour renforcer une certaine égalité entre les régions, il semble nécessaire de pouvoir se baser sur des chiffres réels. Le Conseil d'Etat est prié de fournir une analyse des investissements publics sur les dix dernières années. Cela permettrait de mieux cibler les prochains investissements de notre canton et d'apaiser les tensions (si les investissements sont relativement équilibrés) ou d'y répondre (en cas d'écart trop important)!

Développement

Ces derniers jours, une affiche mentionnait une répartition des investissements publics de 80% pour le Littoral et de 20% pour les Vallées et les Montagnes. Si le rapport sur la cohésion cantonale fournit des chiffres témoignant de l'écart entre l'agglomération de Neuchâtel et celles des Montagnes et des vallées au niveau des emplois publics (pour rappel, 6,4% d'emplois publics à Neuchâtel et 1,1% seulement au Locle), nous souhaitons savoir ce qu'il en est au niveau des investissements.

Premier signataire: Théo Bregnard.

Signataires: Patrick Herrmann, François Konrad, Denis De la Reusille, Fabien Fivaz, Cédric Dupraz.

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

ATTENTION: VERSION AMENDEE

DFFI

Numéro: 15.121

Date: 17 février 2015, 13h12

Type de proposition: Postulat

Auteur-e-s: Théo Bregnard

Titre: Répartition des investissements publics dans notre canton? Quelle réalité?

Contenu

Pour penser à l'avenir et pouvoir offrir les infrastructures les plus efficaces à la population neuchâteloise, il semble nécessaire de pouvoir se baser sur des chiffres réels. Le Conseil d'Etat est prié de fournir une analyse de la répartition géographique des investissements publics sur les dix dernières années entre l'agglomération de Neuchâtel, les Vallées et les Montagnes. Cette analyse sera mise en relation avec les indicateurs socio-économiques de charges et de revenus des différentes régions (par ex. population, emploi et vie active, chômage, aide sociale, revenus des différents impôts, péréquation financière, promotion économique). Cela permettrait de créer des tableaux de pilotage afin de mieux cibler les prochains investissements de notre canton et d'apaiser les tensions (si les ratios sont relativement équilibrés) ou d'y répondre (en cas d'écart trop important)!

Développement

Ces derniers jours, une affiche mentionnait une répartition des investissements publics de 80% pour le Littoral et de 20% pour les Vallées et les Montagnes. Si le rapport sur la cohésion cantonale fournit des chiffres témoignant de l'écart entre l'agglomération de Neuchâtel et celles des Montagnes et des vallées au niveau des emplois publics (pour rappel, 6,4% d'emplois publics à Neuchâtel et 1,1% seulement au Locle), nous souhaitons savoir ce qu'il en est au niveau des investissements.

Premier signataire: Théo Bregnard.

Signataires: Patrick Herrmann, François Konrad, Denis De la Reusille, Fabien Fivaz, Cédric Dupraz.